

Lundi 11 mars 2024



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 27
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N°12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N°13) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N°14) — *Loi corrective de 2024/The Minor Amendments and Corrections Act, 2024*

M. JACKSON

(N° 202) — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M. GOERTZEN

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M^{me} KENNEDY

(N° 207) — *Loi sur le Mois du patrimoine islamique (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Islamic Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} LAMOUREUX

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre CABLE

(N° 5) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*
(M. BALCAEN — 26 minutes)

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba/The Manitoba Assistance Amendment Act*

(M. BEREZA — 28 minutes)

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*
(M. le ministre WIEBE)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre FONTAINE

(N^o 8) — *Loi sur l'accès sécuritaire aux services d'interruption volontaire de grossesse/The Safe Access to Abortion Services Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 9) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

M^{me} la ministre CABLE

(N^o10) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N^o11) — *Loi modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires et la Loi d'interprétation/The Statutes and Regulations Amendment and Interpretation Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la ministre MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la ministre FONTAINE)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. le ministre SALA

(N^o15) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N°16) — *Loi sur la remise de rapports relativement à la responsabilisation en matière de réglementation et modification de la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Reporting Act and Amendments to the Statutes and Regulations Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N°17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. NESBITT — Protection du lac Winnipeg contre la pollution par les eaux usées

4. Attendu :

que pendant plus de deux semaines en février se sont déversés sans entrave dans le nord de la rivière Rouge puis le lac Winnipeg 230 millions de litres d'eaux usées brutes depuis l'intercepteur d'égout du pont de Fort Garry à Winnipeg;

que la réaction du gouvernement provincial alors que cette crise environnementale s'aggravait n'a pas été à la hauteur puisqu'il n'a pas avisé les collectivités situées en aval avec rapidité et transparence;

que les médias ont révélé que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique n'était pas au courant de la crise ni de sa sévérité avant d'en être informée par les représentants des Nations du Traité n° 1;

qu'il est interdit aux municipalités du Manitoba et du Canada de rejeter des eaux usées non traitées dans les cours d'eau;

que la ville de Winnipeg a entrepris des travaux d'amélioration coûteux en vue de remplacer et de moderniser ses infrastructures de traitement des eaux usées;

que le coût de remplacement de l'infrastructure défaillante qui est à l'origine du déversement en février est évalué à 96 millions de dollars;

qu'on prévoit un délai de deux ans avant le début des travaux de remplacement de l'infrastructure;

que les Manitobaines et Manitobains donnent la priorité à la protection de leur eau et du lac Winnipeg contre la pollution;

que les cours d'eau de la ville de Winnipeg font partie du réseau hydrographique du Manitoba et que les bassins hydrographiques de la rivière Rouge, du lac Winnipeg et de la baie d'Hudson constituent des sources essentielles d'approvisionnement en eau potable, de subsistance et de loisirs pour les Manitobaines et Manitobains, y compris les collectivités métisses, inuites et des Premières nations,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à accélérer le financement des travaux de réparation de l'intercepteur d'égout du pont de Fort Garry et à devancer le début de ces travaux ainsi qu'à collaborer davantage avec la ville de Winnipeg afin d'élaborer un plan directeur exhaustif visant à moderniser et à reconstruire les systèmes d'infrastructure de traitement des égouts et des eaux usées de la ville en vue de protéger l'environnement à long terme et de prévenir les catastrophes.
